



## Harcelement ex-conjointe après jugement

Par **andre**, le **03/10/2008** à **02:30**

mon fils de 30 ans a été accusé de voie de fait sur son ex-conjointe celà a passé en cour et il a été acquitté celà a couté très cher en frais avocat à lui car elle c'est cavac qui payait,mais elle a perdu car il a été prouvé qu'elle mentait maintenant elle le harcèle ,la semaine passée elle l'a rencontré et elle l'a frappé au visage 2 fois car elle a dit qu'elle le ruinerait et elle le provoque pour qu'il la frappe devant témoin est-ce que il y a une loi qui protège les hommes car je trouve que les jeunes femmes abusent facilement et si une femme veut se venger elle provoque et accuse et après les gars sont obligé de payer des grosses sommes d'argent pour se défendre.....peut-on empêcher cette jeune femme de harcelé